



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-84091>

Département(s) de publication : 71

Annonce n° 25-84091

Services

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Le Grand Chalon

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 24710058900099

**Ville :** Chalon-sur-Saône Cedex

**Code postal :** 71106

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 71

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://marches.ternum-bfc.fr/>

**Identifiant interne de la consultation :** 25MA40

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Service Commande Publique

**Adresse mail du contact :** Service.marches@chalonsursaone.fr

**Numéro de téléphone du contact :** +33 385905175

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Chiffre d'affaires des 3 derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Liste des moyens humains et matériels du candidat Liste des références inférieures à 5 ans portant sur des prestations similaires, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé.  
Qualifications OPQIPI ou équivalentes : - 0807 : étude de la production d'eau destinée à la consommation humaine - 1201 : études de fondations complexes - 1203 : études de structures bétons complexes - 1302 : études de réseaux complexes de distribution d'eau - 1303 : études de

réseaux courants d'assainissement - 1805 : maîtrise d'oeuvre des systèmes et ouvrages  
d'alimentation en eau potable - 1806 : maîtrise d'oeuvre d'ouvrages de traitement des eaux  
d'alimentation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/09/2025 à 16:30

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'usine de production d'eau potable de Nainglet

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 71000000

**Type de marché :** Services

**Description succincte du marché :** Mission de maîtrise d'oeuvre pour la construction de l'usine de production d'eau potable de Nainglet

**Lieu principal d'exécution du marché :** 71100 Chalon/Saône

**La consultation comporte des tranches :** Oui

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Le marché est passée sous entité adjudicatrice. Le marché est décomposé en une tranche ferme (mission de base de la maîtrise d'oeuvre) et deux tranches optionnelles : - Tranche optionnelle n°1 : la réalisation du dossier administratif portant autorisation de traitement et de distribution de l'eau au titre de l'article L1321-7 du code de la santé publique. Cette prestation inclut l'assistance au Grand Chalon dans les réponses et sollicitations des autorités jusqu'à la délivrance de l'arrêté préfectoral. - Tranche optionnelle n°2 : La réalisation du dossier administratif type loi sur l'eau pour le rejet au milieu naturel des eaux de process. Le délai limite d'affermissement de la tranche optionnelle n°1 est de 36 mois à compter de la notification du marché. La tranche optionnelle n°1 sera affermie par la notification d'un ordre de service au titulaire. Le délai limite d'affermissement de la tranche optionnelle n°2 est de 36 mois à compter de la notification du marché. La tranche optionnelle n°2 sera affermie par la notification d'un ordre de service au titulaire. Le maître d'ouvrage prévoit la possibilité de recourir à des marchés de services similaires, sans publicité ni mise en concurrence préalable, selon l'article R2122-7 du code de la commande publique. La durée pendant laquelle les nouveaux marchés peuvent être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du marché initial. Les marchés de prestations similaires constituent de nouveaux contrats distincts du marché initial et comporteront donc un acte d'engagement et un cahier des charges propres. Le montant total, y compris celui des nouveaux services, a été envisagé. Le dossier de consultation est téléchargeable sur la plateforme ARNIA/Territoires Numériques (profil d'acheteur <https://marches.ternum-bfc.fr>) sous la référence MAPA25MA40. Les candidats remettront leurs offres obligatoirement par voie électronique, conformément au règlement de consultation. Voie et délai de recours Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Dijon - 22 rue d'assas - BP 61616 - 21016 - Dijon Cedex Tel : +33 380739100 / courriel : [greffe.ta-dijon@juradm.fr](mailto:greffe.ta-dijon@juradm.fr) Adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr/> Précisions concernant les délais d'introduction des recours : Référé pré-contractuel conformément aux articles L551-1 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-1 et suivants du Code de Justice Administrative depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Référé contractuel conformément aux articles L551-13 et suivants du Code de Justice Administrative et R551-7 et suivants du Code de Justice

Administrative. La juridiction peut être saisie au plus tard le 31ème jour suivant la publicité de l'avis attribution. Recours dit "Tarn et Garonne" conformément à l'arrêt rendu par le Conseil d'Etat le 04/04 /2014 (n°358994) dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité informant à la fois de la conclusion du contrat et des modalités de sa consultation.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/07/2025**